



Conseil économique et social

Distr. générale
11 juin 2024
Français
Original : anglais

Session de 2024

27 juillet 2023-24 juillet 2024

Débat consacré aux activités opérationnelles de développement

Compte rendu analytique de la 18^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 16 mai 2024, à 10 heures

Présidence : M. Ladeb (Vice-Président) (Tunisie)

Sommaire

Point 7 de l'ordre du jour : activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement (suite)

a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil (suite)

Débat interactif : « Moyens de mise en œuvre : coopération numérique, science, technologie et innovation, et renforcement des capacités pour une action à l'échelle nationale visant à faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable »

Débat interactif : « Moyens de mise en œuvre : financement des objectifs de développement durable – priorités relatives au financement du développement pouvant favoriser l'obtention de résultats à l'échelle du système dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



En l'absence de M^{me} Narváez Ojeda (Chili), M. Ladeb (Tunisie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 7 de l'ordre du jour : activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement (suite)

a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil (suite) (A/79/72-E/2024/12, A/79/72/Add.1-E/2024/12/Add.1 et A/79/72/Add.2-E/2024/12/Add.2 ; E/2024/5)

Débat interactif : « Moyens de mise en œuvre : coopération numérique, science, technologie et innovation, et renforcement des capacités pour une action à l'échelle nationale visant à faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable »

1. **M. Thapa** (Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies), animateur du débat interactif, déclare que celui-ci sera axé sur la manière dont la coopération numérique ainsi que la science, la technologie et l'innovation peuvent être exploitées en tant que moyens de mise en œuvre permettant d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. À l'heure où les progrès accomplis en matière de réalisation des objectifs ont été interrompus, voire réduits à néant, du fait des nombreux problèmes mondiaux, la coopération numérique et la science, la technologie et l'innovation peuvent contribuer à accélérer ces progrès. Toutefois, il faut d'abord redoubler d'efforts pour réduire les fractures numériques et réaliser une transition numérique équitable.

2. **M^{me} Alisjahbana** [Secrétaire générale adjointe et Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)], intervenante, dit que, malgré les nombreuses difficultés mondiales, la région Asie-Pacifique demeure résiliente et pleine de ressources. Faisant fond sur son profil sociodémographique, sa jeunesse qui maîtrise le numérique, ses économies d'échelle et l'élargissement rapide de son accès aux infrastructures numériques, la région s'est imposée comme un pôle d'innovation numérique, bien qu'elle reste la région du monde où la fracture numérique est la plus prononcée. Les innovations numériques transforment l'urbanification, l'inclusion financière, l'économie circulaire et la prestation de services publics. En outre, la valeur des transactions numériques dans le secteur financier

devrait atteindre environ 6 700 milliards de dollars d'ici à 2026.

3. À sa quatre-vingtième session, tenue en avril 2024 sur le thème « Tirer parti de l'innovation numérique pour promouvoir le développement durable en Asie et dans le Pacifique », la CESAP a adopté sa résolution 80/1, dans laquelle elle a encouragé tous ses membres et ses membres associés à renforcer la coopération régionale et multipartite pour promouvoir la recherche-développement et faire avancer le développement humain et une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle a également estimé qu'il fallait promouvoir le dialogue et la coopération technique, tout en affirmant que chaque pays disposait, en fonction de ses circonstances et cadres juridiques propres, d'approches et d'outils différents permettant d'accroître la portée et les effets positifs des innovations numériques, et en mettant l'accent sur les pays en situation particulière.

4. Il est par ailleurs essentiel de renforcer les capacités au moyen de partenariats avec des gouvernements, des établissements universitaires et des entreprises pour développer les compétences recherchées. Par exemple, le Gouvernement indonésien a mis au point, en collaboration avec des partenaires, dont la CESAP, un programme en ligne pour promouvoir le développement des compétences professionnelles et des capacités entrepreneuriales de groupes tels que les propriétaires de microentreprises et de petites entreprises, les femmes et les personnes handicapées. Une coopération régionale est nécessaire pour harmoniser les cadres politiques et favoriser la croissance de ce genre d'innovations numériques. Un modèle de coopération sera donc examiné lors de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques, qui se tiendra au Kazakhstan en septembre 2024. À l'avenir, la communauté internationale devra utiliser des plateformes émergentes visant à promouvoir l'innovation numérique et à déployer intelligemment des solutions numériques fondées sur une compréhension commune, des approches concertées et une gouvernance collaborative.

5. **M^{me} Hershey** (Coordonnatrice résidente pour le Bhoutan), intervenant par visioconférence, déclare que le pouvoir de transformation de la science et de la technologie, en particulier de la technologie numérique, est évident dans la vie quotidienne aux quatre coins du monde. Bien qu'en 1999, le Bhoutan soit devenu l'un des derniers pays à se raccorder à Internet, toutes les écoles du pays y ont aujourd'hui accès et 87 % de la population utilise Internet, ce qui est bien supérieur à la

moyenne mondiale de 67 %. Compte tenu de l'évolution rapide de la technologie ainsi que de sa portée et de son incidence croissantes à l'échelle mondiale, la communauté internationale doit mettre la technologie au service du bien. En particulier, les acteurs du système pour le développement doivent tirer parti de la science et de la technologie pour accélérer l'exécution du Programme 2030, en partageant une vision commune d'un avenir numérique ouvert, libre, sûr et centré sur l'être humain, où personne n'est laissé de côté.

6. À cette fin, le Bureau de la Coordinatrice résidente pour le Bhoutan soutient l'action menée par l'équipe de pays des Nations Unies pour développer des supports de connaissances, organiser des dialogues, coordonner des opérations de planification et rassembler des personnes afin de permettre au système des Nations Unies de répondre aux besoins et aux priorités du pays et de sa population. S'appuyant sur la stratégie numérique nationale et en partenariat avec des parties prenantes telles que la plateforme technologique publique GovTech, l'ONU au Bhoutan mobilise des millions de dollars pour faire avancer les priorités en matière de transformation numérique dans le cadre du treizième plan de développement quinquennal du Gouvernement, qui vise à faire du Bhoutan un pays à revenu élevé à l'horizon 2034.

7. En collaboration avec le Gouvernement, l'équipe de pays accorde une grande priorité à la technologie et à la coopération numériques pour surmonter les principales difficultés auxquelles se heurte le Bhoutan en ce qui concerne notamment la protection de la population contre les catastrophes, l'amélioration des résultats de l'apprentissage et le renforcement de la sécurité alimentaire et de la protection des cultures. Les entités non résidentes jouent également un rôle essentiel dans la mise en œuvre collective de solutions numériques, comme en témoignent le soutien apporté par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture au contrôle de la qualité de l'eau ainsi que l'action menée par la CESAP pour faciliter le commerce numérique et les initiatives prises par l'Union internationale des télécommunications (UIT) en matière de cybersécurité et d'accès du public aux données.

8. Ces mesures ont une incidence spectaculaire et une portée considérable au Bhoutan. Ainsi, une femme enceinte vivant dans le village le plus reculé de l'Himalaya peut désormais faire surveiller à distance ses contractions utérines et le rythme cardiaque de son fœtus afin de détecter et d'éliminer d'éventuels risques. Les jeunes peuvent également développer des outils numériques afin de réduire les conflits entre l'homme et l'animal, en vue de protéger leurs moyens de

subsistance agricoles. Par ailleurs, les filles s'intéressent de plus en plus aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques. Les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies s'emploient à tirer parti des avancées technologiques pour soutenir le développement durable, tout en comptant que les dirigeants mondiaux s'entendront sur un cadre normatif ambitieux, tel qu'un pacte numérique mondial, lors du Sommet de l'avenir et donneront un coup d'accélérateur à la réalisation des objectifs de développement durable.

9. **M^{me} Mamesah** (Observatrice de l'Indonésie) dit que la technologie numérique représente un immense potentiel pour soutenir la croissance économique et accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. En Indonésie, la transformation numérique accélère le développement inclusif, ce qui permet de mieux cibler l'aide sociale, les programmes d'identification nationale et les services financiers. Pour continuer de tirer parti des technologies numériques, le système des Nations Unies pour le développement devrait, grâce à son expertise et à ses ressources, contribuer à réduire les fractures technologiques et numériques en facilitant les transferts de technologie, le renforcement des capacités et la mise au point de mécanismes d'intervention adaptés aux besoins et aux priorités des pays en développement, notamment en vue d'améliorer les compétences liées aux infrastructures numériques et l'habileté numérique. En outre, il pourrait renforcer la collaboration en mobilisant diverses parties prenantes, compte tenu du rôle essentiel joué par les partenariats multipartites dans la mise en commun des ressources. L'intervenante s'est félicitée que l'Indonésie soit devenue le centre régional chargé des questions relatives à l'utilisation des mégadonnées et de la science des données pour l'Asie et le Pacifique, avec le soutien du Département des affaires économiques et sociales et de la CESAP.

10. **M^{me} Alisjahbana** (Secrétaire générale adjointe et Secrétaire exécutive de la CESAP) dit que la CESAP a conscience des immenses difficultés auxquelles la région se heurte en ce qui concerne le développement, les changements climatiques, la pauvreté, les inégalités et la transposition des innovations technologiques à une plus grande échelle. L'aide du système des Nations Unies pour le développement est essentielle pour faciliter cette transposition.

11. **M^{me} Hershey** (Coordinatrice résidente pour le Bhoutan), s'exprimant par visioconférence, déclare qu'en vue de promouvoir la transformation numérique et le développement durable, le système des Nations Unies a développé l'application PLUS afin de faciliter la planification des menus scolaires en aidant à

quantifier, en fonction des denrées disponibles dans les écoles et au sein des populations locales, la nourriture nécessaire tous les mois pour les repas scolaires. Au Bhoutan, l'application a permis d'augmenter de 60 % l'approvisionnement auprès des petits exploitants agricoles et a créé un niveau de demande grâce auquel les agriculteurs peuvent planifier leur production jusqu'à un an à l'avance. Elle a également entraîné une baisse de 15 % du coût des repas dans quatre écoles. Qui plus est, grâce aux menus créés par l'application, les élèves reçoivent du lait une fois par semaine et les populations locales peuvent mettre à l'essai de nouvelles cultures, ce qui contribue à la diversification de l'alimentation. L'application accélère donc la réalisation des objectifs de développement durable n° 2 (Faim « zéro »), n° 3 (Bonne santé et bien-être), n° 11 (Villes et communautés durables) et n° 12 (Consommation et production responsables).

12. La coopération numérique est également excellente au Bhoutan. Par exemple, l'équipe de pays des Nations Unies a récemment visité le bureau de l'UIT à New Delhi afin de tirer des enseignements de la coopération entre l'UIT et le Gouvernement indien en vue d'élaborer des systèmes de communication d'urgence et d'alerte rapide et de faciliter l'accès à des cours en ligne grâce au Wi-Fi sans être tributaire d'Internet. Ces technologies financièrement avantageuses, qui facilitent la communication d'informations susceptibles de sauver ou de transformer des vies, sont la voie à suivre pour le Bhoutan. Elles facilitent également la réalisation d'un large éventail d'objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 17, relatif à des partenariats solides.

13. **M^{me} Hershey** (Coordonnatrice résidente pour le Bhoutan), s'exprimant par visioconférence, dit que d'autres pays pourraient s'inspirer de l'exemple de la visite de l'équipe de pays des Nations Unies au bureau de l'UIT en Inde, car cette visite a permis au Bhoutan d'examiner la technologie développée en Inde afin de déterminer si elle était adaptée aux objectifs visés et reproductible au Bhoutan. Ce genre de coopération Sud-Sud ainsi que la création en commun de solutions adaptées aux besoins de chaque pays seront essentiels. L'application PLUS pourrait également être facilement transposée dans des institutions, comme les hôpitaux, qui doivent fournir à un coût raisonnable des aliments nutritifs à un grand nombre de personnes. Le dialogue avec les institutions financières internationales sera également primordial pour analyser les coûts et les avantages de l'adoption et de la maintenance de nouvelles technologies numériques.

La séance, suspendue à 10 h 40, est reprise à 11 h 30.

Table ronde : « Moyens de mise en œuvre : financement des objectifs de développement durable – priorités relatives au financement du développement pouvant favoriser l'obtention de résultats à l'échelle du système dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »

14. **M^{me} Buenrostro Massieu** (Représentante permanente adjointe du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies), animatrice de la table ronde, déclare que l'objectif de celle-ci est de repérer les domaines de financement essentiels qui nécessitent de meilleures orientations et politiques. Les intervenants sont invités à débattre des questions suivantes : la manière dont le système des Nations Unies pour le développement aide les États Membres à obtenir un financement durable du développement qui réponde à leurs priorités nationales afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable ; les instruments financiers novateurs qui ont aidé les États Membres à mobiliser des investissements privés afin de garantir des modes de financement durables pour la réalisation des objectifs ; le rôle joué par les cadres de financement nationaux intégrés dans le financement des priorités relatives au développement durable et dans la réalisation des objectifs à l'intérieur des pays, et les principaux obstacles à une mise en œuvre véritable de ces cadres ; la manière dont la coopération entre les institutions financières internationales, le système des Nations Unies pour le développement et les États Membres pourrait être améliorée afin d'accroître les investissements en faveur des priorités nationales relatives au développement durable et la manière dont ces partenariats permettent de surmonter les difficultés liées au financement.

15. **M. Steiner** [Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)], intervenant, dit que, bien que la richesse totale disponible dans l'économie mondiale n'ait jamais été aussi grande dans l'histoire moderne, des dizaines de pays sont contraints de dépenser davantage de ressources pour rembourser des intérêts que pour financer l'éducation ou la santé. La transition vers une économie mondiale à zéro émission nette devrait s'accélérer, mais les investissements destinés à lutter contre les changements climatiques pâtissent des tensions géopolitiques et géoéconomiques. La richesse, l'investissement et le financement sont concentrés dans un petit nombre de pays, tandis que les régions du monde qui en ont le plus besoin sont privées d'accès aux capitaux.

16. Les cadres de financement nationaux intégrés ne résolvent pas ces contradictions, mais sont l'expression

d'une solidarité avec les pays qui connaissent des difficultés, notamment économiques et financières, au lendemain de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). En collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et les équipes de pays des Nations Unies, le PNUD a établi ces cadres dans 86 pays à travers le monde.

17. Des dizaines de pays en développement doivent prendre des décisions relatives à leur avenir en fonction de leur note de crédit. Les trois principales agences de notation ne disposent, ensemble, que de quatre bureaux en Afrique. Or les notes qu'elles attribuent peuvent ajouter des milliards de dollars aux coûts d'emprunt des pays d'Afrique. Compte tenu de la dure réalité à laquelle se heurtent les pays en développement dans l'économie mondiale actuelle, la communauté internationale doit co-investir, mobiliser des ressources et réduire les risques sur les marchés pour que les capitaux privés soient investis à bien plus grande échelle, en particulier dans les régions du monde qui sont traditionnellement négligées par les marchés financiers.

18. Les cadres de financement nationaux intégrés et le Dispositif d'appui à la mise en œuvre des cadres de financement nationaux intégrés, mis en place par le PNUD en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques, aident les gouvernements à examiner toutes les possibilités nationales de financement, ainsi que les capitaux privés, les investissements étrangers directs et les financements à des conditions favorables. Grâce à ces cadres, certains gouvernements ont remédié au sous-financement des objectifs dans leurs budgets nationaux en réaffectant les dépenses pour venir en aide aux groupes vulnérables et ne laisser personne de côté.

19. Les cadres de financement nationaux intégrés ne devraient s'accompagner d'aucune condition, étant donné qu'aucun dollar supplémentaire n'est promis aux pays au titre de ces cadres. Après tout, l'ONU n'est ni une institution financière internationale ni un investisseur. Néanmoins, elle a développé un outil utile qui a été adopté par les pays et qui leur permet d'établir leurs priorités en fonction de leurs ressources nationales, d'emprunter sur les marchés des capitaux en émettant des obligations vertes, bleues ou durables, et d'attirer des ressources financières additionnelles au moyen de prêts à des conditions favorables et de subventions de la part de la communauté internationale.

20. **M. Li Junhua** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales), intervenant, dit que, dans son rapport de 2024 sur le financement du développement durable, le Département des affaires

économiques et sociales a souligné que le sous-financement des objectifs était un problème majeur dans le monde. Dans son plan de relance des objectifs de développement durable, le Secrétaire général a demandé un financement supplémentaire de 500 milliards de dollars pour les objectifs. Pour concrétiser cette proposition, il faut accroître les prêts des banques multilatérales de développement en procédant à d'ambitieuses augmentations de capital et en réorientant les droits de tirage spéciaux. Il importe également de réformer l'architecture financière internationale pour injecter davantage de liquidités dans le financement du développement durable.

21. Les cadres de financement nationaux intégrés sont un bon exemple d'outil stratégique dont dispose le système des Nations Unies pour aider les États Membres à mobiliser des ressources financières additionnelles pour le développement durable. Ils aident les pays du monde du Sud à aligner leurs priorités nationales en matière de développement sur les marchés intérieurs et extérieurs et offrent une stratégie intégrée pour attirer davantage d'investissements publics et privés en faveur des objectifs. Grâce au Dispositif d'appui à la mise en œuvre des cadres de financement nationaux intégrés, les pays reçoivent une assistance technique et des conseils d'experts sur la mise en œuvre des cadres. Le Département des affaires économiques et sociales apporte également une aide technique aux petits États insulaires en développement pour qu'ils puissent renforcer leurs capacités de financement.

22. **M^{me} Duarte** (Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique), intervenante, dit que, depuis 40 ans, le financement du développement en Afrique est conçu et mis en œuvre selon l'idée que l'Afrique est dépourvue de ressources financières ; or ce n'est pas du tout le cas. Plus de 75 % des besoins de développement de l'Afrique sont financés au moyen de ressources africaines, et les recettes publiques et l'épargne privée y sont bien plus élevées que les investissements étrangers directs, les investissements de portefeuille ou l'aide publique au développement dont bénéficie le continent. Paradoxalement, l'Afrique perd plus de 500 milliards de dollars par an, ce qui la place dans une situation de surendettement. En outre, bien qu'elle génère suffisamment de ressources financières pour accéder aux marchés internationaux des capitaux, elle n'est pas en mesure de mobiliser ces ressources, qui – résultat naturel de la mondialisation – sont détenues par les institutions financières internationales et le secteur privé. En s'appuyant sur ses données, ses connaissances et son statut de partenaire de confiance, le système des Nations Unies est le mieux placé pour aider l'Afrique à

acquérir le profil de risque nécessaire pour accéder aux marchés internationaux des capitaux. L'ONU doit avoir conscience que l'Afrique génère d'immenses ressources financières et réformer son modèle de prestation en conséquence.

23. **M. Peral** (Coordonnateur résident pour la Tunisie), intervenant par visioconférence, déclare que le financement des objectifs est une des principales difficultés des pays à revenu intermédiaire comme la Tunisie. L'équipe de pays des Nations Unies en Tunisie contribue à l'action visant à surmonter cette difficulté, en étroite collaboration avec le Gouvernement tunisien. D'importants progrès ont été réalisés pour rendre l'équipe de pays apte à remplir sa mission. Le Bureau du Coordonnateur résident a été renforcé, ce qui lui a permis de jouer un rôle important et systématique dans la création d'un cadre solide visant à attirer des ressources financières et à bien les utiliser pour réaliser les objectifs. Le cadre a servi à élaborer un plan national de développement et une vision qui sont entièrement alignés sur les objectifs.

24. Le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a permis à l'équipe de pays des Nations Unies de mettre en œuvre le cadre de financement national intégré de la Tunisie. Grâce à l'assistance technique de l'UNICEF et du PNUD, l'équipe de pays a aidé le Gouvernement tunisien à évaluer les besoins de financement, la marge de manœuvre budgétaire, le paysage financier, les risques et leur atténuation, ainsi que les systèmes publics de financement des objectifs. Ces initiatives ont été essentielles en ce qu'elles ont permis au Gouvernement et au secteur privé de mobiliser des ressources pour les objectifs. Une autre initiative notable a été l'élaboration d'une stratégie globale de financement des objectifs, qui a réuni les institutions financières internationales, le secteur privé et le Gouvernement.

25. À la demande du Gouvernement tunisien, l'équipe de pays des Nations Unies a créé un fonds d'affectation spéciale multipartite pour la jeunesse et l'emploi, aligné sur les stratégies nationales pertinentes et l'initiative Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes. L'équipe de pays et la Banque islamique de développement œuvrent à l'élaboration d'une approche innovante qui permettra de débloquer 100 millions de dollars de financement.

26. **M. Tun** (Observateur du Myanmar) dit que la Banque mondiale a signalé que les réformes du secteur financier de son pays stagnaient et risquaient d'être réduites à néant après le coup d'État militaire illégal de 2021. Les institutions de microfinance ont été touchées par la crise bancaire nationale qui a suivi. La

conscriptio forcée et illégale récemment imposée par la junte militaire pousse de nombreux jeunes, notamment ceux qui travaillent dans le secteur privé, à se cacher ou à fuir le pays. Plus de 3 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et plus de 18,6 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté.

27. Il est évident que la junte militaire demeure la principale cause de l'instabilité économique, sociale et politique du pays et le plus grand obstacle à la réalisation des objectifs de développement durable au Myanmar. Pour garantir des modes durables de financement des objectifs, il faudra mener une action considérable en faveur du rétablissement de la paix et de la stabilité au Myanmar. Le pays reste disposé à collaborer avec le système des Nations Unies pour le développement et la communauté internationale pour mettre en œuvre un cadre de financement national intégré. La seule manière viable d'obtenir à nouveau des résultats à l'échelle du système dans la mise en œuvre du Programme 2030 est de mettre fin à la dictature militaire et de bâtir une union démocratique fédérale.

28. **M^{me} Hamdouni** (Observatrice du Maroc) déclare que sa délégation aimerait en savoir plus sur la valeur ajoutée des cadres de financement nationaux intégrés et sur leur mise en œuvre réussie dans les pays à revenu intermédiaire. Le Maroc souhaite également entendre des points de vue sur la manière dont on contribuerait à modifier le paysage en changeant les paradigmes de la coopération internationale pour le développement, plus précisément en promouvant une meilleure compréhension des vulnérabilités des pays en développement et en utilisant d'autres indicateurs de mesure des progrès accomplis en matière de développement durable que le produit intérieur brut (PIB). L'intervenante s'interroge sur ce qui peut être fait pour parvenir à un large consensus sur la nécessité d'utiliser d'autres indicateurs que le PIB pour faire face aux réalités actuelles du financement du développement. Elle demande comment le système des Nations Unies pour le développement se prépare à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et quel rôle les équipes de pays des Nations Unies et les coordonnateurs résidents joueront dans ces préparatifs.

29. **M. Ben Lagha** (Tunisie) dit que son pays soutient pleinement le plan de relance des objectifs de développement durable et la proposition de réorienter les droits de tirage spéciaux par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement. Il demande quelles mesures concrètes devraient être prises pour faire avancer les différentes propositions. Bien que les pays en développement disposent de ressources

financières, l'accès à ces ressources est problématique pour plusieurs raisons, notamment les taux d'intérêt élevés. La Tunisie aimerait savoir ce qui peut être fait pour éviter que les agences de notation créent des obstacles au financement à des conditions favorables. Une action et une volonté politique plus grandes sont nécessaires pour parvenir à un consensus sur certaines questions ; l'ONU peut montrer la voie à cet égard.

30. **M^{me} Jiménez de la Hoz** (Espagne) dit que, dans la perspective de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, il convient de faire des progrès s'agissant de promouvoir la coopération fiscale internationale, de perfectionner et d'élargir les mécanismes de traitement et d'administration de la dette, d'améliorer le financement en facilitant l'évolution des banques multilatérales de développement et en faisant un meilleur usage des droits de tirage spéciaux, et de mettre à profit le potentiel des technologies numériques.

31. L'Espagne salue le travail des cofacilitateurs du document final du Sommet de l'avenir, intitulé « Un Pacte pour l'avenir ». Le projet révisé comporte des engagements importants, à la fois ambitieux et réalistes. L'Espagne assume déjà nombre de ces obligations, comme en témoignent son engagement à allouer 0,7 % de son PIB à l'aide publique au développement ainsi que son soutien au plan de relance des objectifs de développement durable et à la mise en place d'un impôt mondial minimum sur le patrimoine.

32. **M. De Rezende Pinto** (Brésil) dit que de nombreux pays en développement ont des difficultés à obtenir des ressources auprès des banques multilatérales de développement. Malgré une action louable visant à faciliter l'accès au financement du développement, ces pays continuent de se heurter à des écueils majeurs. Un autre problème persistant est la concurrence que se livrent les organismes des Nations Unies pour obtenir un financement, en raison du chevauchement des mandats thématiques. Les pays en développement continuent de rencontrer des obstacles lorsqu'ils cherchent à obtenir des subventions sans l'aval d'un organisme multilatéral, ce qui retarde la réalisation de projets de développement essentiels. Il faudrait simplifier l'octroi de prêts aux pays en développement pour accélérer l'accès aux ressources essentielles et améliorer la rationalité et l'efficacité de l'aide financière. Moins de conditions devraient assortir ces prêts.

33. **M. Mwasota** (République-Unie de Tanzanie) déclare que, dans la plupart des pays en développement, notamment en République-Unie de Tanzanie, les ressources financières nécessaires pour réaliser les plans nationaux de développement ne sont pas prises en

compte lors de l'élaboration de ceux-ci. En 2021, son Gouvernement a pris la décision stratégique d'adopter un cadre de financement national intégré, ouvrant une nouvelle ère de collaboration entre les secteurs public et privé. En collaboration avec le PNUD, il a procédé à une évaluation du financement du développement, qui est devenue par la suite sa stratégie financière. En tirant parti de modes de financement novateurs, il a non seulement diversifié ses sources de financement, mais également accédé à des marchés financiers dynamiques à l'intérieur du pays. Il est prévu que le secteur privé finance le plan national de développement quinquennal à hauteur d'environ 65 %. Le financement des plans de développement publics a également été réformé. L'agence Moody's a relevé la note de la République-Unie de Tanzanie, la faisant passer de B2 à B1, et estimé que les perspectives du pays étaient stables.

34. **M^{me} Paereli** (Allemagne) déclare que la coopération entre le système des Nations Unies pour le développement, les institutions financières internationales et les autres partenaires financiers est indispensable à la réalisation des objectifs de développement durable. Étant donné que des institutions financières internationales figurent dans seulement 55 % des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, sa délégation souhaite savoir quelles mesures sont prises au niveau du Siège, des régions et des pays pour porter ce taux à 100 % et si la collaboration avec les partenaires financiers pourrait être évaluée dans l'ensemble du système afin de repérer les meilleures pratiques et les modèles de collaboration.

35. Les ressources publiques ne suffiront pas à elles seules à combler les déficits de financement. Des partenariats avec le secteur privé sont nécessaires pour surmonter ensemble les difficultés communes. L'Allemagne demande quelles mesures sont prises pour réunir les différents acteurs afin de fournir et de débloquer des ressources. Elle aimerait savoir quels enseignements ont été tirés de l'introduction de cadres de financement nationaux intégrés s'agissant de mettre à profit le rôle fédérateur du système des Nations Unies pour aider les pays à trouver et mobiliser des financements et à les aligner sur leurs priorités. Enfin, l'intervenante demande quel est le lien entre le débat en cours et les dialogues stratégiques sur le pacte de financement.

36. **M. van der Straaten** (Observateur du Royaume des Pays-Bas) dit qu'il n'y a pas assez de données initiales sur l'utilisation des cadres de financement nationaux intégrés en faveur de la création et de la gestion de projets pouvant être financés. Il demande comment rendre les cadres plus attrayants pour les institutions financières internationales, les banques

multilatérales de développement et les sociétés d'investissement privé, et quelles sont les principales difficultés à résoudre pour assurer leur efficacité et leur mise en œuvre. Dans la perspective du Sommet de l'avenir, de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, sa délégation souhaite entendre des idées sur la manière dont la collaboration entre les institutions financières internationales et le système des Nations Unies pour le développement peut être améliorée pour augmenter les investissements dans les priorités nationales relatives au développement durable. Les cadres de financement nationaux intégrés sont certes un instrument à cette fin, mais d'autres sont nécessaires. L'intervenant demande comment permettre au secteur privé de jouer son rôle dans la mobilisation d'instruments privés pour garantir des modes durables de financement des objectifs de développement durable.

37. **M^{me} Mamesah** (Observatrice de l'Indonésie) dit que le déficit de financement des objectifs de développement durable se chiffre à 1 000 milliards de dollars dans son pays. Son Gouvernement est donc fermement résolu à promouvoir l'innovation dans le financement durable des objectifs. À cette fin, l'Indonésie encourage les partenariats public-privé et a publié un document d'orientation sur le financement durable. Elle a également recours aux obligations liées aux objectifs de développement durable, au financement mixte, aux versements liés aux résultats, à la finance islamique et à des mesures visant à encourager l'utilisation du financement participatif pour lever des capitaux privés en faveur d'investissements durables. Un cadre de financement national intégré est en place en Indonésie depuis 2022, ce qui renforce encore le financement durable en mettant en relation les principaux acteurs du financement mixte, de l'investissement à impact et du financement social et confessionnel. Chaque pays doit élaborer une stratégie adaptée à sa situation ; la prise en main par les pays est essentielle pour garantir la mise en œuvre efficace de chaque stratégie. Un soutien international solide, en particulier de la part du système des Nations Unies, est primordial pour exploiter le potentiel des modes de financement novateurs.

38. **M^{me} Pindera** (Canada) déclare que la prolifération et la fragmentation des mécanismes d'aide au développement sont un problème depuis plusieurs années. Certains mécanismes fonctionnent comme des mécanismes de transfert et ne permettent pas de lever des capitaux privés au moyen du financement participatif, ce qui est pourtant essentiel pour réaliser les

objectifs. Le Canada aimerait que des suggestions soient formulées sur la manière de régler cette question.

39. **M. Kormakov** (Observateur de la Fédération de Russie) déclare que les pays en développement, notamment ceux d'Afrique qui traversent des crises de la dette, ne pourront pas surmonter les différentes difficultés et réaliser les objectifs si le système injuste actuel est maintenu. La solution ne consiste pas à réduire les dépenses, car ce genre de mesure touche le plus durement les plus pauvres et creuse les inégalités, mais bien à s'attaquer aux recettes et à réformer le système fiscal international pour qu'il soit plus équitable et plus inclusif. Les règles fiscales actuelles empêchent les pays en développement d'obtenir des ressources importantes qui pourraient être utilisées pour le développement. Le système des Nations Unies et tous les États Membres devraient soutenir le processus lancé par le Groupe des États d'Afrique pour réformer la coopération fiscale internationale.

40. **M. Steiner** (Administrateur du PNUD) dit que le système des Nations Unies devrait intensifier sa collaboration avec les institutions financières dans le cadre de l'action qu'il mène dans les pays. Dans de nombreux pays, le système des Nations Unies collabore activement avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international alors que, dans d'autres, la coopération entre ces entités est quasiment inexistante.

41. L'intervenant remercie les pays qui ont soutenu le Dispositif d'appui à la mise en œuvre des cadres de financement nationaux intégrés, aidant ainsi d'autres pays à procéder à leurs propres évaluations, analyses et délibérations. Les pays ont connu des difficultés budgétaires au lendemain de la pandémie de COVID-19 et doivent actuellement composer avec un marché international des capitaux de plus en plus restreint, ce qui rend les cadres de financement pertinents et utiles. Cependant, ces derniers ne réduisent pas les vulnérabilités des pays ; il s'agit plutôt d'une mesure d'urgence qui permet de stabiliser les économies. L'aide publique au développement ne dépasse toujours pas 0,37 %, ce qui est inférieur à la cible de 0,7 %, et constitue une source de financement en déclin pour de nombreux pays. En outre, les sorties d'investissements étrangers directs ont été supérieures aux entrées. Les perspectives sont donc sombres pour une multitude de pays en développement, de pays les moins avancés et de pays à faible revenu.

42. Des ressources financières additionnelles sont nécessaires de toute urgence pour permettre aux pays d'investir notamment dans les infrastructures publiques numériques en vue de créer des effets multiplicateurs qui conduiront à la création d'emplois, à la croissance

économique et à la construction d'infrastructures qui attireront les investissements du secteur privé. Selon un rapport présenté par le PNUD et l'UIT avant le Sommet sur les objectifs de développement durable, les infrastructures et les technologies numériques permettraient d'accélérer la mise en œuvre de 70 % des indicateurs et des cibles associés aux objectifs.

43. La dure réalité est que bon nombre des pays les plus vulnérables sont aussi les moins attrayants pour le secteur privé et les marchés des capitaux. La réduction du risque, le financement hybride et les incitations fiscales pourraient encourager les économies riches qui détiennent une grande partie des ressources financières et accueillent les institutions financières internationales à chercher des possibilités d'investissement dans des économies qui n'ont actuellement aucune chance d'attirer des capitaux privés.

44. Le PNUD a permis à plusieurs pays d'accéder aux marchés financiers grâce à des obligations liées aux objectifs de développement durable. Ces pays ont ensuite mobilisé des capitaux représentant trois à quatre fois le montant de l'aide apportée par le PNUD en un an. Il existe donc de bons exemples d'une voie plus accessible pour les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu intermédiaire supérieur. Dans des pays comme Cabo Verde, le Nigéria et la République-Unie de Tanzanie, les cadres de financement nationaux intégrés ont élargi la portée du financement en recentrant les dépenses nationales ou en permettant le développement de nouveaux instruments donnant accès aux marchés des capitaux.

45. Il n'y a aucune raison pour que les cadres de financement nationaux intégrés ne permettent pas de renforcer la cohésion et la coopération entre le système des Nations Unies pour le développement et les banques multilatérales de développement. Des débats ont eu lieu avec la Banque mondiale pour assurer une coopération plus harmonieuse au niveau national concernant le déploiement de ces instruments.

46. **M. Li Junhua** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) dit que les principaux goulets d'étranglement pour le monde du Sud sont le manque de financement des objectifs de développement durable et le surendettement. Le système des Nations Unies dans son ensemble doit surmonter l'épreuve décisive consistant à revitaliser la volonté politique de tous les États Membres et de toutes les institutions et leur détermination à prendre des mesures ambitieuses. Les principales questions auxquelles l'ONU doit répondre sont les suivantes : comment transposer à une plus grande échelle le financement abordable accordé par les institutions financières internationales, comment

mieux gérer ou développer les marchés intérieurs grâce à des politiques et à une coopération entre partenaires et comment établir un plan d'action pour faire avancer la réforme de l'architecture financière internationale. L'objectif le plus important consiste à améliorer la représentation des pays en développement, ce qui permettra de renforcer la confiance dans les institutions multilatérales, notamment le système des Nations Unies.

47. Le service de la dette constitue la principale sortie de capitaux des pays en développement, dont les dépenses sont actuellement supérieures aux recettes. Il est largement admis que les pays en développement ne peuvent pas investir dans les objectifs en raison d'un encours de la dette élevé et du poids du service de la dette. Plusieurs propositions ont été avancées pour régler ces questions, notamment des conversions de dettes, des rehaussements de crédit, des clauses conditionnant le service de la dette à la situation de l'État et des clauses relatives aux catastrophes liées au climat, mais aucun résultat concret n'a encore été obtenu. Le système des Nations Unies s'est également employé à favoriser un consensus mondial sur des principes directeurs concernant la responsabilité des débiteurs et des créanciers en matière d'emprunts ou de prêts souverains et à améliorer l'administration et la transparence de la dette, mais il reste à voir si une véritable volonté politique existe.

48. Des débats sont en cours à l'ONU sur la manière de permettre aux pays de dégager davantage de ressources nationales. En 2023, l'Assemblée générale a créé le Comité spécial chargé de définir un mandat pour l'élaboration d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale. On espère que l'amélioration de la coopération fiscale internationale aidera les États Membres, en particulier ceux du monde du Sud, à mobiliser des ressources nationales supplémentaires. Le caractère inclusif du régime fiscal international est essentiel à l'efficacité de la coopération fiscale.

49. L'action visant à ce que les indicateurs de mesure des progrès accomplis en matière de développement durable ne se limitent pas au PIB est en bonne voie. Le Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec le PNUD et d'autres entités, créera un groupe de travail chargé de définir des indicateurs connexes pour les États Membres.

50. **M^{me} Duarte** (Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique) déclare que, pour que la coopération entre les institutions financières internationales, le système des Nations Unies pour le développement et les États

Membres d’Afrique se traduise par une augmentation des investissements et des financements, il faut remédier au fait que les ressources financières sont détenues par les institutions financières internationales et le secteur privé. Le système des Nations Unies pour le développement est bien équipé pour aider les États Membres d’Afrique à obtenir ces ressources. Si on aide les États Membres d’Afrique à générer des flux financiers prévisibles, ils seront bien mieux à même d’accéder aux marchés internationaux des capitaux. Le système des Nations Unies est bien placé pour favoriser la réduction des risques afin de régler la question des agences de notation.

51. **M. Peral** (Coordonnateur résident pour la Tunisie), s’exprimant par visioconférence, déclare que les cadres de financement nationaux intégrés ne sont pas la solution miracle pour débloquer des financements aux fins de la réalisation des objectifs, mais qu’ils donnent aux gouvernements des outils pour collaborer avec le secteur privé et les institutions financières internationales, et ont des effets positifs. Il vaut donc la peine d’investir dans ces cadres. Environ 1 million de dollars ont été investis dans le cadre de financement national intégré de la Tunisie. Le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a investi 70 millions de dollars pour soutenir les cadres de financement dans le monde entier.

52. Il faut établir et maintenir un partenariat entre l’ONU et les institutions financières internationales. Un instrument comme les cadres de financement nationaux intégrés est nécessaire pour faciliter les débats entre les différents partenaires.

53. En ce qui concerne l’utilisation d’autres indicateurs de mesure des progrès accomplis en matière de développement durable que le PIB, les institutions financières internationales manifestent un intérêt croissant à débattre non seulement des questions macroéconomiques, mais aussi de la manière d’élargir la protection sociale et de développer des politiques qui, par exemple, permettraient d’améliorer la sécurité alimentaire ou de soutenir le programme d’action pour le climat. Des modes de coopération novateurs sont nécessaires pour aider les pays à débloquer des financements nationaux et internationaux en faveur des objectifs.

La séance est levée à 13 h 10.